



Commission scolaire
au
Cœur-des-Vallées

AVIS PUBLIC

ANNULATION DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

Avis public est par la présente donné que, conformément à la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire*, le mandat du Conseil des commissaires a pris fin le 8 février dernier. Conséquemment, toutes les séances régulières du Conseil des commissaires et du comité exécutif sont annulées.

À compter du 15 juin prochain, un conseil d'administration sera formé et celui-ci devra notamment établir le calendrier de ses rencontres publiques.

Donné à Gatineau, ce 19 février 2020.

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général